

Durée :

1 jour / 7heures

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- **Maitriser le cadre des élections avec notamment les critères de seuil et d'éligibilité**
- **Organiser ses élections du personnel**

Public :

Toute personne en charge de la gestion sociale de l'entreprise

Contenu pédagogique :

1^{ère} partie : le cadre des élections

Durée des mandats

Seuil d'effectifs

- déclenchement des élections
- variation des effectifs dans le temps

Entreprises assujetties

- champ d'application professionnel
- champ application territorial

Le cadre géographique des élections

- élection des délégués du personnel
- mise en place du comité d'entreprise ou d'établissement

Les effectifs

- le décompte
- les personnes pris en compte dans l'effectif
- les personnes n'ont pris en compte dans l'effectif

Le nombre de représentants à élire

- nombre de délégués du personnel à élire
- nombre de représentants à élire au comité d'entreprise.
- cas particulier de la délégation unique

2^{nde} partie : l'électorat et l'éligibilité

L'électorat : les conditions

Les conditions de l'éligibilité

3^{ème} partie : la préparation des élections

Le schéma de déroulement des élections

Le déclenchement des élections

- l'initiative des élections
- les délais d'organisation

Le mode de scrutin

- le premier tour des élections
- le second tour des élections

L'information du personnel

Le protocole préélectoral

- l'objet du protocole préélectoral
- invitation des syndicats

La répartition des sièges dans les collèges

L'établissement des listes électorales

- les mentions
- communication des listes électorales
- l'entre deux tours

L'établissement des listes de candidats

- liste des candidats au premier tour
- liste des candidats au second tour
- composition des listes
- date limite de dépôt de candidature
- affichage des listes
- contestations

Pré-requis :

Aucun

Sanction de la formation :

Attestation de formation

La propagande électorale

4ième partie : l'organisation matérielle des élections

Le matériel

- les bulletins de vote
- les enveloppes
- l'isoloir
- les urnes

Le vote

- date et heure du vote
- le vote par correspondance

Le bureau de vote

- la composition du bureau
- désignation du bureau de vote
- le rôle du bureau de vote
- les autres personnes

5ième partie : le dépouillement

L'opération de dépouillement

- la validité des bulletins
- l'attribution des sièges
- désignation des élus

6ième partie : la fin des élections

- la proclamation des résultats
- les imprime cerfa
- l'affichage et la conservation des documents
- cas particulier : la carence

7ième partie : les litiges

- litiges relevant du tribunal d'instance
- litiges relevant de l'administration

Démarche et méthodes pédagogiques :

- Démarche **active, centrée sur l'apprenant qui « agit »**.
- Méthodes :
 - **participative**, basée sur le questionnement des participants
 - **active**, fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des formés.

Techniques et outils :

Alternance des techniques suivantes :
exposé, démonstration, questionnement, mise en situation
Remise d'un support pédagogique papier et power point de présentation

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative en cours de module
- Evaluation des acquis
- Evaluation de la satisfaction, à chaud
- Evaluation à froid sous 4 mois



27/04/2021